

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2023

Domicile Collectif

« *Les Appartements de Givors* »

1 rue Bonnefond

69700 GIVORS

Tél : 04 72 24 38 56

Association ACOLEA AMPH-Médico-Social

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Propos Introductifs

Le Domicile Collectif accompagne tout au long de l'année, par le biais du logement, 13 adultes en situation de handicap ayant une orientation de la MDMPH. Les résidents du Domicile Collectif louent de studios individuels dont l'association est propriétaire.

Un 14^{ème} studio est réservé à l'accueil temporaire et il permet d'héberger des personnes, ayant une orientation de la MDMPH, pendant 90 jours maximum par an.

Intermédiaire entre le Foyer d'Hébergement et le SAVS, le Domicile Collectif permet aux personnes accompagnées :

- D'avoir un logement adapté à leur projet individuel,
- De trouver une qualité de vie avec un soutien régulier dans les actes de la vie quotidienne,
- De maintenir les acquis et développer leur autonomie,
- De favoriser l'intégration sociale et la constitution d'un réseau personnel.

Activité et Personnel

Activité

L'établissement est ouvert 365 jours par an. Une présence éducative est assurée en journée, jusqu'à 21h maximum, du lundi au samedi et un dimanche sur 2. Une astreinte téléphonique est assurée la nuit et les week-ends.

Le travail éducatif s'appuie sur les projets individuels d'accompagnement (PIA) élaborés avec chaque résident et révisés annuellement. Chaque résident bénéficie d'au moins 2 entretiens individuels hebdomadaires avec une éducatrice et avec la maîtresse de maison. Les résidents peuvent aussi participer à des temps collectifs pendant la semaine ou le week-end. Contrairement aux entretiens individuels, la participation aux temps collectifs reste facultative.

Personnel

Effectifs au 31/12/23

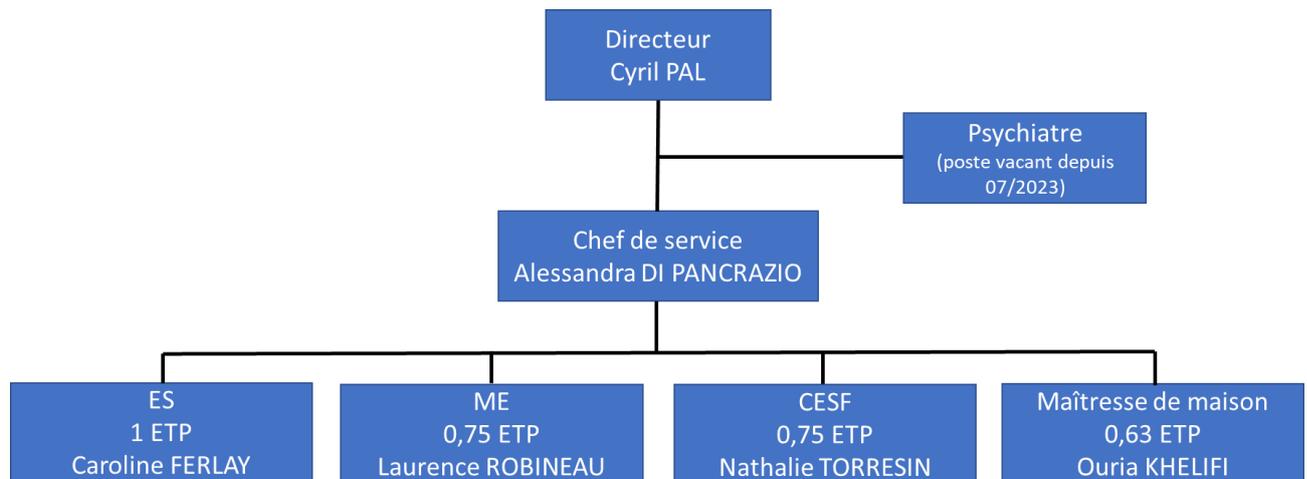
Composition de l'équipe du Domicile Collectif au 31/12/2023 :

- 1 directeur de pôle (Pôle Bel Air)
- 1 cheffe de service
- 1 éducatrice spécialisée (ES)
- 1 conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
- 1 monitrice éducatrice (ME)
- 1 maîtresse de maison

À la suite du départ à la retraite du Dr HOURS Armelle, en juin 2023, le poste de psychiatre est toujours vacant à ce jour (0.1 ETP).

Par ailleurs, de début mai à fin août 2023 (4 mois), Mme Florence PLANTA a occupé le poste de cheffe de service en CDD (temps plein) en remplacement de Mme DI PANCRAZIO.

Organigramme nominatif de l'équipe :



Accueil de stagiaires

En 2023, nous avons accueilli :

- Deux stagiaires de 2ème année de médecine (Université Claude Bernard, Lyon 1) : du 02 au 04/05/2023 (3 jours). Pour la deuxième année consécutive, le Domicile Collectif a permis de sensibiliser des futurs médecins à la question du handicap (connaissance du public et du secteur médico-social).
- Un stagiaire en 1ère année de BTS Economie Social et Familiale (M. Xavier MACKE, Institut Carrel) : du 29/05 au 07/07/2023 ; mise en situation en milieu professionnel. Tuteur de stage : Nathalie TORRESIN.

Faits Marquants & Qualité

Faits marquants

En 2023, le Domicile Collectif et le SAVS ont quitté le pôle de l'Arc pour rejoindre le pôle Bel Air. Ce changement de pôle est la conséquence d'une réorganisation par territoire administratif des établissements et services du secteur adulte d'ACOLEA-AMPH Médico-social. Le pôle Bel Air regroupe ainsi les établissements et services basés sur le territoire de la Métropole de Lyon :

- Le Foyer d'accueil médicalisé et le Foyer de Vie Bel Air, à Saint Genis les Ollières ;
- Le Domicile Collectif renforcé et le café inclusif Bell' ère, à Tassin la Demi-Lune ;
- Le SAVS et le Domicile Collectif, à Givors.

Ce changement de pôle a conduit notamment à un changement de direction. Cyril PAL est devenu le nouveau directeur du Domicile Collectif et du SAVS, à la suite de Philippe MOLLOT qui a gardé la direction du pôle de l'ARC (constitué des établissements et services basés sur le Département du Nouveau Rhône).

M. Mollot a été directeur du Domicile Collectif depuis 2009. Il a été à l'origine de l'évolution du projet d'établissement et il a mené ce projet d'A à Z, jusqu'au déménagement, début 2021, dans les locaux actuels. Les résidents et les professionnels ont fêté son départ le 27/09/2023.

Le départ à la retraite du Dr Armelle HOURS a été un autre évènement marquant de l'année 2023 pour le Domicile Collectif. Depuis plusieurs années, en effet, le Dr Hors était un soutien important, auprès de l'équipe, dans l'accompagnement des résidents. Elle avait notamment été à l'initiative du projet de la fresque Warli retraçant la vie de la Villa (ancien Domicile Collectif), pour accompagner les résidents dans le changement de leur lieu de vie. Le Dr Hours était présente en réunion institutionnelle 1 mercredi après-midi tous les 15 jours et animait également, avec la présence d'une éducatrice, des ateliers collectifs de médiation avec les résidents. Elle pouvait également participer aux entretiens d'admission et rencontrer individuellement des résidents en cas de besoin. Les résidents et l'équipe ont fêté son départ à la retraite le 14/06/2023.



Pot de départ du Dr Hours (14/06/2023)

Pour conclure l'année, le 19/12/2023, les résidents et les professionnels du Domicile Collectif se sont retrouvés autour d'un dîner au restaurant *Le mistral*, à Givors, en présence du nouveau directeur, Cyril PAL.



Restaurant de fin d'année (19/12/2023)

Actions éducatives collectives ou partenariats

Bilan des ateliers et temps collectifs

Toute au long de l'année 2023, l'équipe éducative et la maitresse de maison ont proposé aux résidents différents ateliers et temps collectifs. Ces activités n'ont pas de caractère obligatoire : les résidents qui le souhaitent peuvent y participer après inscription.

Objectifs : rompre l'isolement, favoriser les rencontres, les échanges, travailler sur l'engagement, apprendre à être en lien avec l'autre grâce au soutien éducatif et avec le support d'une médiation, favoriser leurs initiatives dans leurs vies privées (sans présence éducative).

Les temps collectifs 2023

Temps collectif	Lieu	Nombre de personnes et fréquence	Bilan
<u>Repas partagés</u>	Lieu choisi avec les résidents inscrits. Dans la salle collective du DC, en campagne ou en ville.	2 à 6 résidents. Entre 1 à 3 repas par weekend en fonction du temps de présence éducatif. Repas dans la salle collective les soirs de semaine avec une présence éducative. Sur proposition éducative ou demande des résidents	Les repas partagés permettent des temps d'échanges. Les personnes peuvent participer à hauteur de 3€ ou apporter un ingrédient.
<u>Loisirs :</u> Sorties randonnées, baignade, jeux ; cinéma, théâtre de Givors, sorties visite dans Lyon, sortie musée, Fête des lumières, concert, brocantes, balades, spectacle de rue, match de rugby pour la coupe du monde	Choisi avec les résidents inscrits	Entre 2 et 6 résidents. En période de vacances, 2fois/semaine. Sorties sur le weekend ou en soirée durant la semaine. Quelques sorties en soirée la semaine.	Les sorties permettent de travailler sur l'engagement et sur l'implication des résidents dans l'organisation. Les sorties permettent de travailler sur les relations. Elles sont très appréciées.
<u>Temps festifs :</u> Fête d'été institutionnelle, Fête des voisins, Choucroute, Couscous, restaurant de fin d'année.	Givors et Lyon	Les résidents, l'équipe, le directeur et la cheffe de service	Présences de tous les résidents.
Apéro, anniversaire à l'initiative d'un résident	Domicile Collectif	Entre 5 et 7 résidents ont fêté un évènement en groupe	
<u>Ateliers ponctuels :</u> Confection et repas d'Halloween Décoration de Noël Confection de confiseries et biscuits de Noël Couture confection de maniques	Salle collective	~ 6-7 personnes, ateliers proposés ponctuellement.	Permettre l'échange et la rencontre. Echanger ses compétences et ses idées.
Réunion collective autour du fonctionnement,	Salle collective Domicile Collectif	1 réunion à chaque période	

Les ateliers collectifs 2023

Ateliers Educatifs	Moyens	Lieu	Nombre et fréquence	Bilan
<p>Un mardi pas comme les autres.</p> <p>Le temps d'échange avec les résidents.</p> <p>Projection photos loisirs 2022, et film fresque.</p> <p>Bowling.</p> <p>Ateliers peinture.</p> <p>Sortie digestive.</p>	1 ou 2 éduc	En fonction de ce qui est proposé : salle ou extérieur	1 mardi par mois Ouvert à tous, nombre limité si utilisation du véhicule	Découverte de nouvelles activités.
Atelier du samedi : Cuisine + repas	Maîtresse de maison + 1 éduc	Salle collective Domicile Collectif avec achats alimentaires sur l'extérieur	3 personnes 1 samedi/4 lié à la présence de la maîtresse de maison	Rompres l'isolement, valorisation de soi. Apprendre à cuisiner Cette année ceux qui sont passés sont les volontaires 6 personnes (2 groupes)
Ateliers jeux avec le SAVS	Empreinte de jeux sur l'extérieur (convention avec la MJC) +2 éduc	Salle collective Domicile Collectif Ou salle SAVS Ou à l'extérieur	8 personnes : 3 SAVS, 3 Dom. Co, 2 éduc 1 fois/mois	Sur inscription, travail sur l'engagement. Pour le domicile collectif, 8 personnes ont participé sur l'année 2023 sur 10 ateliers. Rencontre entre les personnes et les différents services. Temps de partage et d'échange avec l'utilisation d'un outil de médiation
Atelier Image avec le médecin psychiatre	Le médecin et 1 éduc Jeu « Dixit »	Salle collective Domicile collectif	Tous les résidents qui le souhaitent 1 fois par mois	Les personnes ont bien repéré cet atelier et sont demandeurs. Avec l'appui des cartes du jeu ils coconstruisent une histoire, dans le respect du rythme et de la compréhension des uns et des autres. A pris fin au départ du psychiatre fin juin.

Expression et participation des usagers

Tous les 3 mois, l'équipe éducative organise une réunion à laquelle tous les résidents sont invités pour échanger autour de sujets divers en lien avec la vie au Domicile Collectif. Ces échanges permettent de rassembler les résidents, de les mobiliser sur des projets communs et de faire vivre le collectif. La grande majorité des résidents y participe de manière régulière et apprécie ces temps.

Un compte-rendu de chaque réunion est rédigé et sauvegardé sur le réseau. Une copie papier est également disponible pour les résidents.

En 2023, il y a eu 5 réunions d'expressions des résidents, dont 2 en présence du directeur du Domicile Collectif.

De plus, 2 fois par an, lorsque l'équipe de direction est présente, un temps festif vient clôturer ces temps d'échanges :

- Le 17/01/2023 : temps d'échange + galette des rois ;
- Le 06/09/2023 : temps d'échange avec présentation du nouveau directeur, Cyril PAL + temps festif avec repas.

Démarche qualité

Le 23/01/2023 a eu lieu la dernière réunion du COPIL Qualité du Pôle de l'ARC.

Il n'y a pas eu d'autres réunions de ce COPIL en 2023 car les périmètres du Pôle de l'ARC ont changé en juin. Le Domicile Collectif a en effet rejoint le pôle Bel Air, rattaché à la Métropole de Lyon, tandis que le Pôle de l'ARC a gardé les établissements du Département du Nouveau Rhône (Foyer de l'ARC et Foyer de Vie + Ferme de Verchery et Maison de Soucieu).

Le travail autour de la démarche qualité sera donc à poursuivre en 2024 avec une nouvelle organisation.

Parcours des personnes accompagnées

Admissions

En 2023, le Domicile Collectif a reçu 7 nouvelles demandes d'admission (avec notification d'orientation de la MDMPH) :

- 4 hommes et 3 femmes ;
- L'âge moyen est de 33 ans ;
- Les demandes proviennent toutes de la Métropole de Lyon (aucune demande du Département du Nouveau Rhône).

Parmi elles :

- 2 personnes ont été reçues en entretien d'admission avant fin 2023. Elles sont en liste d'attente pour un accueil temporaire en 2024 ;
- 2 personnes n'avaient pas encore renvoyé leur dossier de candidature fin décembre 2023 ;
- 3 personnes n'ont pas du tout pris contact avec le Domicile Collectif.

Usagers admis dans l'année

Il n'y a pas eu de nouvelles entrées sur les places d'accueil permanent en 2023.

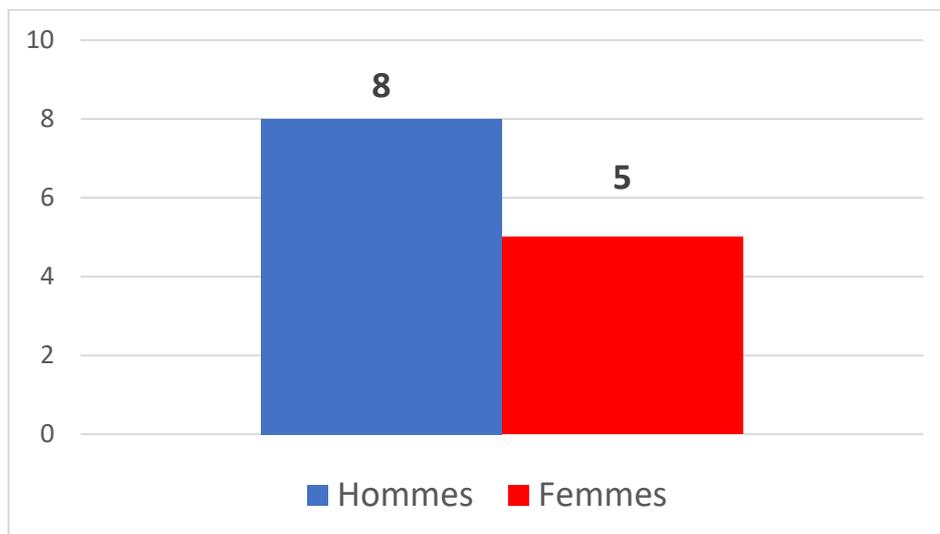
En revanche, 4 personnes ont pu successivement être admises pour un Accueil Temporaire (cf. paragraphe « Accueil Temporaire (AT) »).

Usagers suivis dans l'année

Les données qui suivent ont été calculées en prenant en compte les résidents présents au 31/12/2023 dans les 13 studios d'accueil permanent.

Répartition hommes/femmes

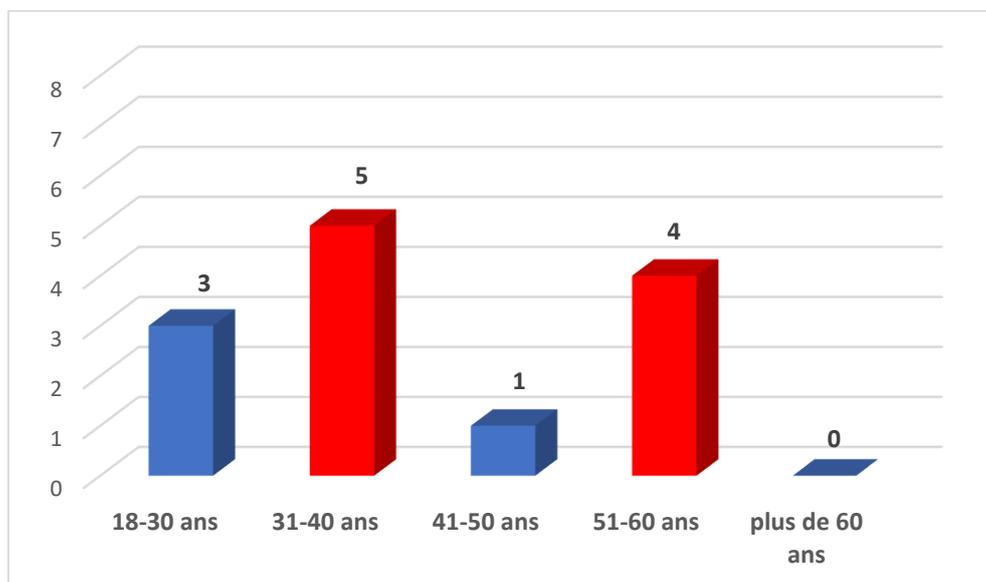
Au 31/12/2023, sur les 13 résidents du Domicile Collectif, 8 sont des hommes et 5 des femmes.



Répartition par âge

La moyenne d'âge des personnes accompagnées au 31/12/2023 est de 40 ans.

Le graphique ci-dessous montre la répartition par tranche d'âge.



Situation professionnelle

10 résidents sur 13 travaillent :

- 7 à l'ESAT Louis Jaffrin, à Mornant (ADAPEI 69) ;
- 3 à l'ESAT Didier Baron, à Chaponost (ALGED).

3 résidents sur 11 travaillent à temps partiel.

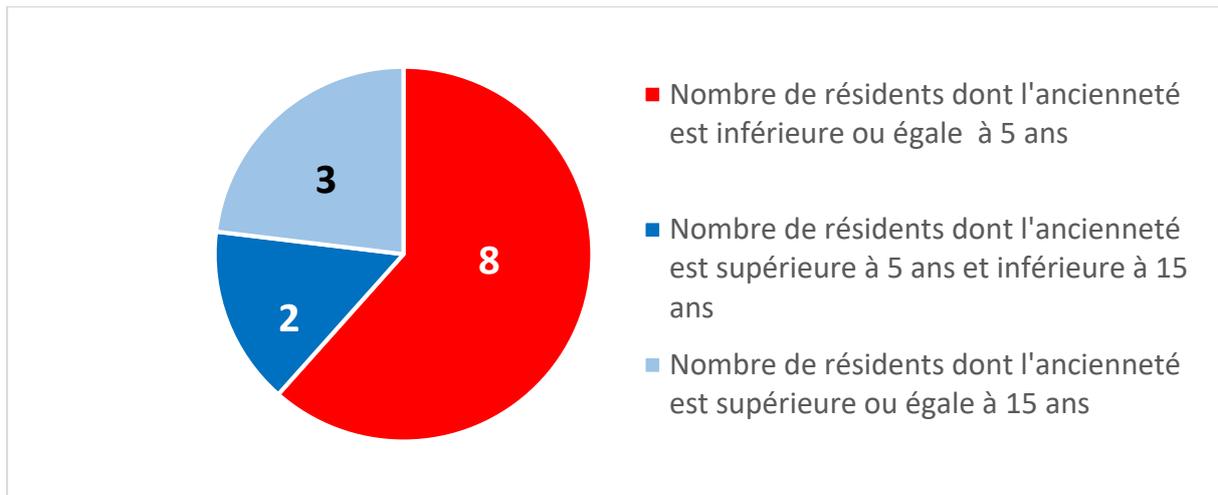
Protection juridique

12 résidents sur 13 bénéficient d'une mesure de protection :

- 11 résidents sont sous curatelle ;
- 1 résident est sous tutelle.

Durée des accompagnements

L'ancienneté moyenne des résidents dans l'établissement est de 9 ans.



Usagers sortis

Il n'y a pas eu de sorties en 2023 parmi les résidents en accueil permanent.

Concernant l'Accueil Temporaire, 4 personnes ont terminé successivement leur accueil courant 2023 (cf. paragraphe « Accueil Temporaire (AT) »).

Accueil temporaire (AT)

Au total, 5 personnes ont été accueillies dans le studio d'accueil temporaire en 2023 :

- Du 12/12/2022 au 10/03/2023 (88 jours)
- Du 27/03/2023 au 16/06/2023 (81 jours)
- Du 23/06/2023 au 15/09/2023 (84 jours)
- Du 22/09/2023 au 15/12/2023 (84 jours)
- Du 22/12/2023 au 15/03/2024 (84 jours)

Soit, au total, 326 jours en 2023.

- Durée moyenne d'accueil temporaire : 84 jours/personne.
- Sexe : 2 femmes et 3 hommes.
- Ages : de 23 à 30 ans. Age moyen : 27 ans.
- 1 personne était sous tutelle et 4 personnes sans mesure de protection.

Locaux et moyens matériels

En 2023, il n'y a pas eu de changements ni de problèmes majeurs au niveau des locaux et des moyens matériels, hormis le renouvellement du véhicule de service (LLD).

Perspectives 2024

Dans les actions futures, il faudra notamment :

- Finaliser et déployer le nouveau planning horaire de l'équipe. Le travail de réflexion a démarré au dernier trimestre 2023 avec le directeur, la cheffe de service et les 4 professionnelles de l'équipe. Après validation du CSE, le nouveau planning devrait entrer en vigueur vers la fin du 1^{er} trimestre 2024 ;
- Préparer l'évaluation de l'établissement selon le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS ;
- Participer au Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) du pôle Bel Air : mise en place de 4 commissions et planification de différents temps de travail de mars à décembre 2024.